



L'association de Philippe et Thierry était en **réflexion** depuis 3 à 4 ans. Un **projet**, ça se mûrit, ça se réfléchit.

## S'associer après une période de salariat

Philippe a embauché Thierry en 2002 dont le père, voisin de Philippe, devait partir en retraite dans les 5 ans. Les deux hommes ont envisagé de s'associer en GAEC en regroupant les deux exploitations pour faciliter le travail, mutualiser les investissements, sécuriser les choix.

Afin de vérifier la cohérence du projet et son adéquation avec les attentes, Philippe et Thierry ont entamé une réflexion incluant la question du travail.

### La demande de Philippe et Thierry

«Initialement, nous étions convaincus de la pertinence de nos choix en terme technique, économique et au niveau du travail. Nous étions également quasiment sûrs qu'à deux le système était viable.

Mais une analyse avec notre conseiller nous a montré que **la quantité de travail serait difficile à supporter à deux, malgré nos choix de modernisation et d'automatisation.**

Dans un premier temps, nous avons embauché un jeune en contrat d'apprentissage. A terme, nous souhaiterions renforcer la main-d'œuvre avec un salarié ou un associé. Il s'agit de trouver une personne qui adhère au projet et soit polyvalent afin de pouvoir se libérer de l'exploitation et anticiper».



### Le déroulé du conseil vu par le conseiller

L'accompagnement a été réalisé sur un an environ, ce qui peut paraître long. En réalité, c'est assez court quand on traite toutes les problématiques. J'ai proposé à deux collègues, l'un plutôt expert en relations humaines, l'autre en connaissances des systèmes laitiers et nouvelles technologies, de m'épauler dans le dossier.

Nous sommes donc intervenus tour à tour sur le dossier, en alternant des phases de travail avec les agriculteurs et celles de mise en commun entre conseillers.

L'un d'entre nous veillait aussi à la bonne coordination du dossier, facilitant la synthèse pour les agriculteurs. **L'intérêt du travail à plusieurs réside dans la mutualisation des compétences et dans la réassurance apportée aux éleveurs dans le projet.**

## L'avis du conseiller d'entreprise

Jean-Claude HUCHON : «La question de départ qui semblait simple (projet de regroupement) s'est vite avérée plus complexe : **a-t-on un projet commun ? Est-ce que ça peut marcher avec le robot ? Quel sera le volume de travail ? Est-ce que le revenu sera satisfaisant ?**

Nous avons soumis aux éleveurs une proposition d'intervention en incluant toutes les facettes de la problématique. **Il s'agit d'une co-production** dans un climat de confiance mutuelle».



## L'avis des exploitants

«Nous avons affiné nos attentes vis-à-vis du travail. **«On aime notre boulot, mais il faut qu'on s'organise pour ne pas se retrouver en décalage par rapport à nos attentes».**

La confrontation de différents points de vue concernant notre projet nous a permis de nous rassurer quant à sa cohérence. L'analyse de la faisabilité au niveau du travail nous a montré que le robot ne suffirait pas à résoudre nos problèmes. La délégation des travaux cultureux, l'embauche à temps partiel ou la Cuma de désilage seront peut-être des pistes complémentaires à mettre en œuvre».

### Une nouvelle structure en place

<b>● AVANT</b>	<b>Exploitation de Philippe</b> 2 UTH (dont Thierry comme salarié) 400 000 litres 72 ha	<b>● EN 2008</b>	<b>2 associés (Philippe et Thierry)</b> + 0,5 UTH salarié 655 000 l 180 ha Nouveau site VL logettes lisier + robot + racleur Ancien site VL pour génisses. CUMA pour les travaux cultureux
	<b>Exploitation des parents de Thierry</b> 255 000 litres 89 ha		

En 2009, il s'agit pour les éleveurs de vérifier la réalité des hypothèses émises lors de la construction du projet. Si l'outil est bien en place, des questions complémentaires se posent déjà aujourd'hui. Elles concernent le pilotage du troupeau avec le robot et à nouveau le travail avec la réflexion pour la cuma de désilage.

L'environnement de l'exploitation bouge et de nouvelles opportunités apparaissent. Certaines solutions envisagées lors du projet seront peut-être accessibles demain. Les idées d'employer un salarié à temps partagé et de déléguer l'alimentation font leur chemin.

### Faire vivre le projet

Le projet est innovant et d'actualité. Il associe une problématique courante, nouvelles technologies, recherche de productivité du travail importante et liaisons entre agriculteurs à l'échelle d'un territoire. Si la réflexion a été approfondie, la mise en route peut s'avérer délicate à la fois sur les champs organisationnels, techniques et économiques. Un accompagnement est nécessaire.

**L'enjeu de demain est également de faire vivre le projet commun, cela permettra de réaliser les ajustements tant sur l'organisation, les échanges entre les associés, les investissements.**